



Prolongation des centrales

Synthèse de l'étude qualitative et du comité
citoyen

18 mars 2014

Régis Suteau

La SFEN a sollicité Ipsos pour la réalisation d'une étude qualitative dont les objectifs étaient les suivants :

Dresser un état des lieux des perceptions autour de l'allongement de la durée de vie des centrales dans l'opinion publique, et particulièrement auprès du grand public non expert ni spécialement impliqué sur la question du nucléaire.

Ipsos a mené pour ce faire une étude en 3 phases :

- 20 entretiens en face à face, d'une durée d'1h30 chacun, ont été réalisés auprès de citoyens français diversifiés en termes d'âge, d'opinion politique, d'origine géographique (régions parisiennes, lyonnaises et nantaises, en excluant les riverains de centrale), de CSP, de profession et de sexe, mais aussi d'opinion sur le nucléaire (favorables, opposés et hésitants, en excluant les citoyens militants au sein d'associations environnementales ou de partis politiques et de personnes travaillant dans la filière nucléaire).
Ces entretiens avaient pour objectif de recueillir les perceptions « à froid » sur le thème de la prolongation, afin d'évaluer ce que ces personnes comprenaient du sujet et quelles étaient leurs opinions en spontané, sans connaissances préalables.
- A l'issue de ces entretiens étaient laissé à disposition des participants un dossier de presse présentant des arguments en faveur et en défaveur de la prolongation.
- Ces 20 personnes (19 effectives au final, lors du comité) ont été réunies 3 semaines après à Paris au sein d'un comité citoyen d'une journée pendant lequel 3 experts sont venus présenter leurs arguments et répondre aux questions des citoyens. Ces 3 experts étaient un représentant d'une ONG, un membre de l'ASN et un responsable d'EDF. A l'issue de ce comité, les citoyens ont été invités à rédiger une (en l'occurrence, deux) déclarations et recommandations, exposant quelles étaient leur opinion sur la prolongation et à quelles conditions, le cas échéant, celle-ci était-elle envisageable pour eux.

L'étude a délivré les enseignements suivants :

En premier lieu, le sujet même de la prolongation des centrales nucléaires est très peu connu du grand public, qui ne s'intéresse de toute façon guère de lui-même au thème de l'énergie et de ses enjeux, à tel point que les acteurs de la filière se révèlent connus de nom, mais les rôles respectifs des principaux que sont EDF, AREVA et l'Etat restent dans le flou, EDF notamment étant perçu comme participant sans doute à la production via les centrales nucléaires, mais au même titre que l'Etat voire qu'AREVA.

Il s'avère qu'à la fois en spontané, mais aussi au terme de la démarche, dès lors que les citoyens rencontrés auront obtenu des informations complémentaires des experts et la réponse à certaines de leurs interrogations, l'accord s'établit assez aisément et avec peu de polémique pour une **acceptation** de la prolongation des centrales de 10 ans (dans leur ensemble ou au cas par cas, cf. infra).

A tel point que l'on s'autorise à affirmer de façon claire que la problématique de la prolongation peut se résumer en une phrase : **la prolongation des centrales nucléaires n'est pas un débat pour le grand public, mais une modalité** au sein du seul débat qui compte vraiment : celui sur le **nucléaire** en France.

Tous les participants au comité citoyen se déclarent globalement **favorables** à la prolongation des centrales, **en l'absence d'alternatives** capables d'assurer une telle production à un tel prix. Mais cette acceptation n'est valable que dans l'optique de préparer une **transition énergétique** vers un mix plus équilibré incorporant des énergies renouvelables, incluant du nucléaire pour les plus favorables au nucléaire, hors nucléaire pour les plus défavorables. Des divergences apparaissent également sur la **rapidité** souhaitée de la mise en place de cette transition et sur les **conditions** de la prolongation :

- Les plus favorables acceptant une prolongation de 10 ans du parc nucléaire ;
- Les moins favorables acceptant à la réflexion une prolongation différenciée, centrale par centrale.

Les plus favorables apparaissent comme étant les plus nombreux au sein du comité citoyen, les hésitants ayant été notamment convaincus par le discours factuel et rassurant de l'ASN et du représentant d'EDF, et confortés par le discours en demi-teinte du responsable d'ONG qui a affirmé également sa confiance en l'ASN.

La déclaration citoyenne des partisans les plus favorables à la prolongation est la suivante :
Ces citoyens apparaissent favorables à la prolongation des centrales pour 10 ans car :

- Il n'existe à l'heure actuelle **pas d'alternative efficace en l'état de leurs connaissances** (ou bien ces alternatives ne leur ont pas été présentées) ;
- Elle permet un gain financier par rapport à la construction de nouvelles centrales, et doit entraîner une moindre augmentation du prix du kWh, d'autant qu'il s'agit d'une énergie peu sensible aux variations de prix de sa matière première (un avantage par rapport au pétrole ou au gaz) ;

- La sécurité apparaît bien prise en charge par les acteurs en présence, pour preuves : les exigences d'atteindre un niveau de sécurité proche de celui de l'EPR et les contrôles réguliers de l'ASN ;
- C'est une énergie non polluante puisque décarbonée ;
- Elle permet la conservation des emplois en place, voire leur augmentation via les travaux de rénovation.

Mais **cet avis favorable est donné à condition** que :

- La recherche sur la transition énergétique soit amorcée dès à présent et que des preuves en soient délivrées
- La sécurité soit bien assurée, via :
 - une totale indépendance de l'ASN, qui passe notamment par l'abandon de la nomination par l'exécutif, et une expertise scientifique réaffirmée ;
 - une réaffirmation du pouvoir de fermeture de centrales par l'ASN ;
 - une régularité et une permanence des contrôles des centrales dans le temps, en plus de la visite décennale.
- Le grand public soit informé : une exigence de transparence.

Pour les citoyens « moins favorables », on notera **l'existence au préalable d'une relation au risque plus exacerbée** et qui l'est notamment par les informations reçues et le débat :

- Des craintes subsistent sur l'usure des cuves et de l'enceinte de confinement
- Ces craintes sont nourries voire amplifiées par la prise en compte des spécificités locales de chaque centrale
- L'indépendance de l'ASN est perçue comme partielle
- Le recours important à des sous-traitants jugés moins fiables en matière de sécurité a soulevé de vraies questions
- Le modèle américain, présenté comme référent en matière de sécurité, semble peu pertinent au regard de l'exploitation différente qui est faite des centrales dans ce pays.

Cela étant posé, ces citoyens moins favorables se déclarent **favorables à la prolongation de 10 ans maximum, aux conditions expresses** suivantes :

- Des examens des centrales au cas par cas et des fermetures échelonnées ;
- Des gages d'une plus grande sûreté via par exemple des contrôles tous les 5 ans plutôt que tous les 10 ans ;
- Des preuves que cette décroissance du nucléaire est réellement à l'œuvre
 - Des chiffres et des échéances sur la décroissance progressive
 - Des mesures pour faire augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix
 - De manière plus globale, une incitation à la consommation raisonnée.

Pour tous les citoyens du comité cependant, un certain nombre de points posent question et **peuvent faire basculer les avis négativement** :

- Le devenir des déchets radioactifs et des installations démantelées, notamment s'il est insuffisamment écologique et sécurisé ;
- La qualité et la traçabilité des pièces des sous-traitants, mises en doute par le Président de l'ONG, qui font craindre pour la sécurité ;
- Dans une moindre mesure, la provenance de la matière première si elle est issue de pays peu développés par exemple.

Et un point reste en attente de réponse : les alternatives crédibles au nucléaire et leur échéancier.

L'étude a été l'occasion de se pencher à nouveau sur le **rapport des Français au nucléaire**, où l'on confirme qu'il est fonction du **rapport personnel aux risques** et qu'il partage d'un côté une masse de « résignés-fatalistes » volontiers **pragmatiques**, ayant pesé avantages et inconvénients, de l'autre des profils plus foncièrement **anxieux** et d'autres aux positions plus **idéalistes** / idéologiques, résignés nettement plus réfractaires à franchement opposés

- Clivages que l'on retrouve évidemment dans l'opinion sur la prolongation, même si les oppositions résolues à cette prolongation s'avèrent rares car celle-ci peut être envisagée pour eux comme un **instrument** de remise à plat ;
- Clivages entre pragmatiques et idéalistes qui conditionnent la réception des **arguments** testés en faveur de la prolongation : ceux qui s'avèrent les plus porteurs ne sont en mesure de toucher que les **déjà convaincus**, ce qui n'est cependant pas négligeable, d'autant que ces profils fonctionnent en mode calcul coût / bénéfices et que toute eau apportée au moulin est bonne à prendre pour renforcer des convictions qui sur le nucléaire n'en sont jamais vraiment ;
- Mais au finale et à relever, l'« acceptation passive » du nucléaire tient pour grande part sur la **confiance** envers les acteurs de la filière, et emblématiquement, EDF le plus **identifié** d'entre eux et celui sur lequel la confiance peut se nourrir de **preuves** ; confiance dont on ne rappellera pas combien toutes les marques et institutions sont en souffrance sur le sujet actuellement auprès des Français ;
- Relevons à ce titre que la situation de l'ASN s'avère plus ambiguë, car si l'excellente réception au discours technique de l'ASN a montré comment elle a su convaincre de son sérieux et laisser envisager le capital confiance dont elle pourrait jouir, son mode de nomination jugé pas assez indépendant jette le doute auprès des participants.

Pour préciser le rapport des Français au nucléaire et leurs positions sur la prolongation des centrales, l'étude a identifié les **4 profils** suivants :

- Les « Confiants », qui sont favorables au nucléaire, et favorables à la prolongation des centrales ;
- Les « Résignés », qui ne sont pas défavorables au nucléaire, et acceptent la prolongation des centrales en l'absence perçue d'autres solutions ;

- Les « Réalistes raisonnables », qui ne sont pas défavorables au nucléaire mais en perçoivent les limites d'exploitation ; ils sont favorables à la prolongation des centrales pour préparer la transition vers un mix énergétique qui peut inclure du nucléaire nouvelle génération ;
- Les « Réalistes anxieux », qui ne sont pas favorables au nucléaire du fait d'une relation au risque exacerbée, et amplifiée par Fukushima ; ils acceptent la prolongation des centrales pour préparer la transition énergétique vers des énergies renouvelables uniquement ;
- Les « Opposés », qui sont défavorables au nucléaire et défavorables à la prolongation des centrales car elle constitue une fuite en avant plus qu'une réelle prise en compte du problème. A l'issue du comité citoyen, il est notable que ces « Opposés » se sont rangés à l'avis des « moins favorables », en prenant à leur compte l'argument « différentialiste » (un accord sur la prolongation, centrale par centrale).

Par ailleurs, la problématique de la prolongation, si elle n'est pas un débat, n'en revêt pas moins un **atout** essentiel aux yeux des Français rencontrés : celui de vouloir et pouvoir **repandre en partie la main** sur un sujet dont on a le sentiment qu'il n'a justement jamais fait l'objet de débat public. D'où **l'intérêt** exprimé par les participants à l'issue du comité, alors même qu'à leur propre aveu le thème de la prolongation, en soi, ne suscitait guère d'attrait, mais que la connaissance et la compréhension des enjeux les investit d'un statut valorisant de citoyen. D'où les attentes également exprimées d'une démarche **participative** sur le thème plus général du nucléaire.

Enfin, on soulignera le **consensus** dans le grand public, pour un futur mix énergétique français **moins déséquilibré**, consensus ancré sur un simple **bon sens** populaire (« ne pas mettre tous les œufs dans le même panier »), et dans lequel, sous conditions, le nucléaire aura sa part.